
GUIDE PITTORESQUE

DANS LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

VOYAGE QUATORZIÈME.

JOIGNY, ville chef-lieu d'arrondissement, située sur la rive droite de l'Yonne, à 29 kil. d'Auxerre, 51 kil. de Tonnerre, 33 kil. de Sens. — Station du chemin de fer de Paris à Lyon. — Traversé par les routes suivantes :

1° Route impériale n° 6 de Paris à Chambéry, décrite Annales de l'Yonne de 1850-52-53.

2° Route impériale n° 5 (bis) de Sens à Saint-Florentin, décrite Annales de 1848-53-56.

3° Route départementale n° 3 de Joigny à Toucy, décrite Ann. de 1857.

4° Route départementale n° 11 de Joigny à Avallon.

5° Route départementale n° 12 de Joigny à Montargis, décrite Annuaire 1857.

6° Route départementale n° 27 de Joigny à Courtenay.

Plusieurs chemins de grande et de moyenne communication aboutissent également à Joigny.

Voir la première partie de l'Annuaire de l'Yonne pour tous les renseignements administratifs et commerciaux. Gîte d'étape. Hôtels et auberges recommandables.

Population 6,600 habitants.

Nous avons déjà dit, Annuaire 1853, qu'autrefois, c'est-à-dire, avant la

construction des quais et du pont de Joigny, une île basse ou un bas-fonds de sable et de gravier, facilement traversable à gué, avait dû exister vis-à-vis de l'endroit où la ville est située.

D'autres îles s'étendaient sur l'emplacement occupé maintenant par le faubourg du Pont ou des Ponts. Les cours d'eau furent successivement détournés et amenés directement dans l'Yonne, vis-à-vis du hameau d'Epizy. C'est également en face de cette petite localité que fut construit, il y a peu d'années, le beau barrage mobile destiné à donner, aux abords de Joigny, une hauteur d'eau suffisante pour recouvrir des bancs de sables restant à sec durant une grande partie de l'année.

La facilité de traverser l'Yonne dont le cours, de même qu'à Auxerre, à Sens, à Pont-sur-Yonne et Villeneuve-sur-Yonne, était divisé en plusieurs bras; la proximité de la vaste forêt d'Othe dont les grands ombrages devaient alors s'étendre jusqu'au bas de la vallée en couvrant tout le versant des collines occupées aujourd'hui par une « forêt » d'échalas; enfin la situation de fertiles terrains à l'abri des vents du nord, là où la belle promenade du Mail aligne ses quatre rangées d'arbres, ont bien certainement motivé dès les temps les plus reculés de

les âges historiques l'établissement d'une colonie celtique ou gauloise.

Les populations primitives agglomérées dans les vallées, près des cours d'eau, ou aux abords des fontaines, n'ont jamais cessé d'y résider ni de s'y maintenir; elles se sont succédé dans la situation même où nous les voyons actuellement. Rien n'est donc plus probable, que l'origine de Joigny se remonte jusqu'à l'occupation romaine et même beaucoup au-delà. Nous ne comprenons nous pas bien pourquoi tous les auteurs qui ont parlé de cette ville se sont évertués à en prouver l'ancienneté.

La recherche de l'antiquité d'une ville n'a d'intérêt qu'autant qu'on peut assigner une date positive de fondation. C'est alors un fait historique d'une grande valeur quelle que soit l'époque plus ou moins reculée de cette fondation.

À l'égard de Joigny il n'y a que des conjectures : la plupart des auteurs assurent que Joigny doit être la ville antique de BANDRITUM; les autres assurent également que cela n'est pas possible.

Nous nous sommes rangés parmi les derniers et nous donnons brièvement nos raisons, lesquelles s'appuient sur des travaux justement estimés.

Les documents les plus anciens placent la ville de Bandritum entre Auxerre et Sens et sur la route qui reverse ces deux villes importantes. Or cette route, ou chaussée romaine, est parvenue jusqu'à nos temps actuels et elle peut être suivie sur une très-grande partie de son tracé, ainsi que nous l'avons dit en décrivant la vallée de l'Yonne. (Annuaire de 1853, page 264.)

Afin de bien faire reconnaître l'itinéraire de la voie antique, et la direction des différentes routes qui aboutissent à Joigny, nous avons dressé deux petites cartes d'ensemble. La première indique le tracé de chacune des routes aux abords de la ville; la seconde comprend tout le

réseau entre Sens et Auxerre. Nous devons, au sujet de ces cartes, d'utiliser les renseignements à M. Boucheron auquel de justes éloges, pour ses recherches sur les voies romaines, ont été adressés par les membres du Congrès scientifique d'Auxerre.

La voie antique, entre les hameaux du Grand-Longueron et du Péage-de-Cézy, c'est-à-dire sur une longueur de six kilomètres, suit une ligne parfaitement droite et laisse à une distance de plus d'une demi-lieue (2 k. 300 m.) le grand pont de Joigny sans que l'on puisse reconnaître la moindre déviation tendant à se rapprocher de la ville. Bien mieux, c'est le contraire qui eut lieu. Des documents authentiques, cités par l'historien de Joigny, Davier, et portant la date de 1280, 1292, et 1398, parlent de la construction et de l'entretien d'une chaussée allant de Joigny rejoindre le grand chemin d'Auxerre.

Cette chaussée porte actuellement le nom de chaussée de Sully, eu égard sans doute aux travaux d'entretien ordonnés par l'illustre ministre, qui, alors, habitait Bontin, grande et belle résidence dont M. Leclerc nous a raconté les fastes historiques dans l'Annuaire de 1842.

Longue de plus de deux kilomètres cette chaussée fut dirigée à angle droit vers la voie romaine en traversant, en remblai, les prairies marécageuses qui s'étendent sur une superficie de plusieurs centaines d'hectares à la base des collines formant le versant de gauche de la vallée de l'Yonne. C'est sur le penchant de ces mêmes collines que passe la voie romaine préservée ainsi des inondations annuelles qui recouvrent la vaste plaine située entre Champlay et Cézy. Dès la fin du XIII^e siècle, époque où Joigny semble avoir pris le plus d'importance, on construisit donc en remblai une chaussée destinée à relier la ville à la voie romaine conduisant à Auxerre. De distance en distance on laissa des passages larges pour l'écoulement de nombreux ruisseaux

et des grandes eaux de la saison d'hiver. Mais durant les premières années du dix-septième siècle, on remplaça ces passages à gué par des arches, ou ponts en pierre, au nombre de dix, croyons-nous, et qui existent encore. C'est plus de cent cinquante années après cette utile restauration que fut commencée la grande route directe de Joigny à Auxerre par Epineau-les-Vôves et dont l'un des plus beaux alignements présente une longueur de plus de dix kilomètres. Dès lors, la voie antique fut tout à fait abandonnée et la chaussée de Sully, que Davlour se plut à nommer la « mère nourricière » de la ville de Joigny devint, elle aussi, déserte et silencieuse jusqu'à l'époque toute récente où elle servit de nouveau de point de départ à la route départementale de Toucy par Aillant; route que nous avons décrite dans l'Annuaire de l'Yonne de 1857.

Revenons à Joigny et disons que si cette ville eût eu quelque importance durant l'occupation romaine il n'est pas douteux que la route allant de Sens à Auxerre l'aurait traversée, au lieu de la laisser, à une demi-heure de marche, sur le côté. Mais si alors Joigny n'était pas encore constitué comme ville, il pouvait y avoir là, selon toutes les probabilités, entre Auxerre et Sens à une distance à peu près égale des deux villes un certain nombre d'habitations ou seulement une villa. Cet établissement plus ou moins important était d'ailleurs admirablement situé sur une éminence touchant aux rives de l'Yonne, vis-à-vis d'un gué ou passage facile et, du côté du nord, protégé contre les vents par la forêt d'Othe que des défrichements considérables n'avaient pas encore éloignée ni reléguée sur le sommet des hautes collines qui bordent le côté droit de la vallée de l'Yonne jusqu'à Sens. Il est probable qu'un chemin longeant la base de ces mêmes collines établissait une communication directe entre la ville métropole et la villa ou la colonie de

Joigny, c'est-à-dire *JOVINIACUM*, dénomination qu'on ne trouve dans aucun document antérieur au x^e siècle.

Durant la longue et obscure période historique du iv^e au x^e siècle, un monastère s'était élevé à peu de distance peut-être même sur les ruines de la villa romaine et resta debout malgré les vicissitudes de ces temps barbares. Ce fut le prieuré de Ste-Marie, dépendant du prieuré de Notre-Dame-d-Charrier, situé dans un faubourg de Sens. (Annuaire de l'Yonne 1847, page 123.)

On ignore la date précise de fondation du prieuré de Sainte-Marie de Joigny; l'emplacement qu'il occupait est, présume-t-on, le même que celui où s'élève l'église Saint-André, nommée autrefois Notre-Dame, et fondée en 1080 par Geoffroy, comte de Joigny. Nous donnons plus loin la description de cette église ou, du moins, de l'édifice actuel.

Nous voici arrivés enfin à une époque où l'histoire de Joigny sort tout à fait des nuages qui l'entouraient, c'est-à-dire à la fin du x^e siècle, et à la veille de ce fameux « an mil » qui causa, dit-on, tant d'inquiétudes dans toute la chrétienté. Il faut croire cependant que Rainard-le-Vieux, comte de Sens, ne crut pas à la fin prochaine du monde puisqu'il commença un peu avant cette époque, vers l'année 978, la construction d'un château-fort sur l'emplacement de la colonie antique de Joigny, devenu la propriété des religieux du prieuré de Sainte-Marie.

De cette forteresse il ne reste plus que des pans de murs isolés dans des jardins ou enclavés dans des constructions modernes; mais il est assez facile cependant de reconnaître le périmètre de l'ancienne muraille d'enceinte défendue par des tours rondes. Un plan de Joigny, conservé à l'Hôtel-de-Ville, donne à cet égard quelques renseignements; nous en donnons plus loin une copie un peu complète.

On peut aussi, en visitant les ruines

d'un autre château-fort, bâti également par le comte Rainard-le-Vieux, se faire une idée exacte de l'aspect que devait présenter, dès les premières années du XI^e siècle, le château de Joigny. Nous voulons parler de la forteresse qui domine la petite ville de Châteaurenard (L'airét). Cette demeure féodale, située sur le sommet d'une colline, offre encore un aspect imposant malgré son amoindrissement; elle tombera pierre à pierre sous les coups d'une foule de gens ne voyant là qu'une bonne carrière à exploiter.

Le vieux comte Rainard sut apprécier toute l'importance d'une position qui protégeait ses frontières du côté de la Bourgogne; il éleva une haute muraille défensive à l'abri de laquelle vinrent s'établir des familles qui formèrent le noyau de la population actuelle. Cette nouvelle ville se développa sur le penchant faisant presque face au midi, entre le château et le bord de l'Yonne. Une première enceinte entourait les habitants du côté du couchant et du levant: le côté nord s'appuyant au château et le côté sud à la rivière. Une porte fut établie dans la muraille du couchant, c'est-à-dire faisant face à la route venant de Sens par la rive droite de l'Yonne; itinéraire que la grande route impériale actuelle n'a pu modifier que par la régularité de ses alignements lorsqu'elle fut tracée vers 1750.

A mi-distance de ce chemin, qui établissait une communication directe avec la métropole sénonaise, une nouvelle ville se forma plus tard et prit le nom de Ville-Longue et définitivement celui de Villeneuve-le-Roi (Annuaire de l'Yonne 1848.)

Nous avons indiqué, sur le plan de la ville de Joigny que nous joignons à notre description, par une teinte grise le contour de cette première enceinte et la situation de la Porte-de-Sens, dite Porte-au-Polsson, qui ne fut démolie qu'en 1827. Cette enceinte datait du XI^e siècle.

A une époque plus rapprochée de

nous, c'est-à-dire au XII^e siècle, vers l'année 1144, et durant le milieu du XIII^e siècle, il devint nécessaire de construire deux nouvelles murailles destinées à enfermer tout un quartier qui s'était établi au-delà de la Porte-au-Polsson. Cette ligne de murailles existe encore en partie; nous en parlerons plus bas, lors de la description des portes fortifiées de la ville. Nous engageons d'ailleurs nos lecteurs à jeter un coup-d'œil sur le plan de Joigny que nous avons dressé d'après le cadastre.

Nous terminerons ici l'exposé sommaire des développements successifs de la ville de Joigny; la description de chacun de ses monuments complètera les indications générales qui précèdent. En ce qui touche à la partie historique, nous rappelons à nos lecteurs que, déjà, dans l'Annuaire de l'Yonne de 1837, une notice assez étendue a été publiée. Cette notice n'est guère elle-même qu'un abrégé d'une petite histoire de Joigny insérée dans l'almanach de la ville de Sens, années 1782-83. Et toutes deux fourmillent d'erreurs. Nous avons lieu d'espérer que, bientôt, grâce aux recherches et aux travaux historiques de M. Jossier, la ville de Joigny n'aura plus rien à envier aux deux vieilles cités d'Auxerre et de Sens qui ont eu leurs historiographes.

Maintenant allons attendre à la gare du chemin de fer les voyageurs qui désireront « en passant » visiter Joigny.

Espérons qu'il s'en trouvera !

ASPECT GÉNÉRAL. C'est en arrivant d'Auxerre par le chemin de fer, ou par l'ancienne grande route, que la ville de Joigny tout entière se développe dans son ensemble le plus complet. Vue du haut de la chaussée, en remblai, de la voie ferrée qui passe à 800 mètres environ de la ville du côté du midi, on est parfaitement placé pour reconnaître la situation des principaux édifices que nous allons décrire rapidement.

un inextricable réseau que les beaux et grands Quais de Paris et de Saint-Florentin sont loin de faire pressentir. Ce remarquable alignement de belles maisons date du milieu du siècle dernier. En 1755, on commença à niveler les berges et les fossés qui bordaient, du côté de la rivière, l'enceinte fortifiée de la ville. L'église de Saint-Thibault qui, dans notre dessin, se voit un peu sur la gauche, domine tout ce nouveau quartier dont nous n'avons pu montrer qu'une partie, c'est-à-dire jusqu'à la façade du Théâtre. Au-delà commence le faubourg de Paris, dont le prolongement, soit aux abords de la grande route, soit sur la rive droite de l'Yonne, nous montre de belles et grandes maisons neuves, riches habitations bourgeoises qui sont venues remplacer un pauvre hameau nommé Epizy et dont la situation charmante a fait la fortune ou la prospérité.

De ce joli groupe de maisons, entourées ou précédées de jardins, mais trop éloigné sur la gauche pour avoir pu entrer dans notre panorama, on jouit d'une vue étendue et très-variée sur la vallée de l'Yonne et les nombreux vallons qui s'y raccordent. La ville de Joigny elle-même, vue du barrage d'Epizy, offre un aspect extrêmement pittoresque.

Aussi conseillons-nous vivement aux étrangers de faire cette petite et facile promenade, de préférence à toute autre, même à celle de la côte Saint-Jacques.

Cette côte couverte d'un vignoble, jouissant d'un certain renom, domine la ville et la garantit d'une manière heureuse des vents du nord ; mais du point trop rapproché où nous sommes elle perd derrière la ville une grande partie de son élévation réelle, qui est de 151 mètres au-dessus de l'Yonne ; vue de loin, au contraire, elle se voit dans tout son développement. Nous avons déjà, dans l'Annuaire de l'Yonne de 1853, donné un aperçu général sur la formation géologique de cette colline et, aussi, sur la nature

des terrains qui avoisinent la ville ; nous renvoyons donc nos lecteurs à la page 262. Nous disions également qu'il appartenait réellement à un « Joviniacien » d'écrire l'histoire de sa ville ; d'en raconter les annales et les légendes. Ce n'est pas à nous qui « passons » par Joigny, qu'il est possible de réunir et de classer les faits historiques d'une ville qui eut, dès le moyen-âge, plus d'importance qu'aujourd'hui.

Toutefois, pour l'intelligence de la description qui va suivre, nous pensons devoir donner un rapide aperçu de ce qu'il y a de vraiment authentique dans l'histoire de la ville de Joigny. Nous le devons à une plume amie qui s'est gracieusement empressée de déférer au désir que nous lui en avons exprimé.

Il n'est pas vrai, que, comme l'allèguent si légèrement l'Almanach de Sens de 1783 et après lui M. Pérille-Courcelle dans l'Annuaire de 1837, l'historien Ammien-Marcellin ait parlé de cette ville. Un géographe du XVII^e siècle, grand chercheur d'étymologies, avait voulu rattacher son nom latin de Joviniacum à Flavius Jovinus, personnage consulaire et général de la cavalerie, dans la Gaule, sous les empereurs Julien et Valentinien, dont parle cet auteur. Cette fabuleuse conjecture a été naïvement prise pour une réalité par Tarbé dans son almanach, comme si c'était un fait émané d'Ammien-Marcellin lui-même. Et M. Pérille-Courcelle a bravement copié cette affirmation sans remonter à sa source.

« Et voilà justement comme on « écrit l'histoire ! »

Cependant l'existence de Joigny à l'époque gallo-romaine n'en semble pas moins constatée par la découverte que l'on a faite en 1820 d'un cimetière antique qui recelait, avec des restes d'ossements, des vases et des coupes en terre cuite.

Mais son nom de Joviniacum est pour la première fois prononcé dans

la chronique de Saint-Pierre-le-Vif, écrite au commencement du XII^e siècle par le moine Clarius, qui raconte que, dans ses envahissements sur les biens du clergé, le comte du Sénonais Rainard-le-Vieux détruisit, autant qu'il put, l'abbaye de Sainte-Marie, et sur le domaine de ce monastère bâtit un château qu'on appelle Joigny (Joviniacum).

Un autre document de la même époque, un récit de la translation à Sainte-Colombe de Sens des reliques de Saint-Thibaut, raconte qu'elles passèrent la nuit à Joviniacum en Bourgogne.

Joigny ne faisait plus alors partie du duché de Bourgogne. Il relevait au contraire du comté de Champagne. Mais son territoire qui, depuis les temps antiques, était une dépendance du territoire Sénonais, avait suivi le sort de ce pays, qui, à la fin du IX^e siècle avait été réuni à la Bourgogne par le duc Richard-le-Justicier. Plus tard le duc Hugues-le-Grand donna en fief et sous condition de foi et hommage le comté du Sénonais à un hardi chevalier du nom de Frotmund qui posséda, et son fils après lui, tout le comté qui s'étendait du côté du midi, jusqu'à comprendre Joigny, La Ferté-Loupière, Briennon, Saint-Florentin et leurs dépendances.

L'érection de Joigny en un comté particulier paraît dater de la mort de Rainard-le-Vieux, second comte du Sénonais.

La chronique d'Albéric de Trois-Fontaines, en rapportant qu'en 1055 un comte Godefroy fut fait prisonnier dans une guerre du Boulonnais, raconte ainsi la généalogie de ce seigneur :

« En ce temps était comte de Braine-sur-Aube Engelbert qui épousa la comtesse de Joigny, veuve d'un premier mari dont elle avait une fille, laquelle par les soins du comte de Braine fut donnée en mariage à un vaillant chevalier de sa maison, nommé Etienne, qui était des Val-

lées près l'abbaye de Saint-Urbain. Cet Etienne, après la mort de la comtesse, fut comte de Joigny, et avec l'aide d'Engelbert, il éleva le château de Joinville. Il eut un fils appelé Godefroy, qui fut après lui comte de Joigny et le second seigneur de Joinville. »

Cette comtesse qu'avait épousée le comte Engelbert était, selon Tarbé, veuve de Frotmund, comte de Joigny et second fils de Rainard-le-Vieux, comte du Sénonais, qui, fait prisonnier à Sens lors de la prise de cette ville par le roi Robert en 1018, avait été enfermé dans la grosse tour d'Orléans où il était mort. Pérille-Courcelle, au contraire, dit que ce Frotmund était comte du Sénonais et qu'après lui Joigny fut érigé en comté par les comtes de Champagne en faveur de ses héritiers et successeurs. C'est une grosse erreur. Le comte du Sénonais, dépossédé par le roi Robert était Rainard II, et Frotmund qui mourut dans la tour d'Orléans était bien son frère, ainsi que l'atteste Rodulfus Glaber. Mais ce chroniqueur ni aucun autre ne donnent à Frotmund le titre de comte de Joigny que lui attribue l'almanach de Sens, nous ignorons sur quel fondement.

Le plus vieux document authentique qui subsiste aujourd'hui est une charte de l'an 1042 (Gallia christiana, Cartulaire histor. de l'Yonne), par laquelle le comte Gaufridus (Godefroy ou Geoffroy) « confirme du consentement de ses frères Geldulf, archevêque de Sens, et le comte Rainard ou Foulques (car il est successivement désigné sous ces deux noms), l'abandon fait au profit de l'abbaye de Saint-Julien d'Auxerre, par son père, le seigneur Godefroy, de certaines coutumes que celui-ci avait autrefois illégalement exercées dans un village de Migenne, situé dans le comté Sénonais. »

Un autre document à citer est un nécrologe du prieuré de Notre-Dame qui désigne comme premier comte

de Joigny ce Gaufridus qui fonda à nouveau en 1080 ce prieuré auparavant détruit, et comme second comte son fils Rainard ou Rainald surnommé Toton, *Cognomine Totum*.

Ces documents tant soit peu contradictoires laissent quelque obscurité sur l'époque de la création du comté de Joigny. Il paraît toutefois probable qu'elle date du partage, fait entre les enfants du comte Rainard-le-Vieux, des possessions de ce grand feudataire. S'il n'est pas rigoureusement prouvé que son second fils, Frotmund, ait été le premier comte de Joigny, ce fait est au moins très-probable, et sa fille ou sa petite-fille a apporté le comté en dot à Etienne dont Geoffroy second du nom, bien-facteur de l'abbaye de Saint-Julien, était le petit-fils. Mais il est difficile après cela de comprendre, avec l'almanach de Sens, comment en 1110 il y avait déjà huit générations de ces comtes de Joigny.

Toutefois, dès 1034, par le traité de paix fait entre le roi Henri I^{er} et les comtes Rainard II du Sénonais et Eude de Champagne, en même temps que la ville et une partie du comté avaient été attribuées en usufruit au comte Rainard II et en nue propriété au roi de France, une autre partie qui comprenait la seigneurie de la Ferté-Loupière avait été délaissée au comte de Champagne avec la suzeraineté des seigneuries de Joigny et de Saint-Florentin. (Voir dans l'Annuaire de 1841, la notice sur les comtes de Sens, par M. Challe.) Aussi, à partir de ce moment, les comtes de Joigny prêtent foi et hommage aux comtes de Champagne. Mais, chose à noter et qui est constatée par une autre charte de 1143, rapportée dans l'Art de vérifier les dates, les comtes de Champagne eux-mêmes rendent foi et hommage de ces seigneuries au duc de Bourgogne, en même temps que du comté de Troyes et autres terres avoisinantes.

Quoiqu'il en soit, la lignée des comtes de Joigny issue de Frotmund

occupa le comté jusqu'en 1338, et elle compte dans cet intervalle des personnages éminents.

Geoffroy de Ferréol, le même qui fonda à nouveau le prieuré de Notre-Dame de Joigny et en 1080 fut créé doyen et premier pair de Champagne;

Guillaume I^{er} qui, en 1209, fonda le prieuré de l'Enfourchure et à qui la reconnaissance des moines laissa une épitaphe qui, dans le style pédantesque du temps lui attribuait *la beauté de Paris, la vaillance d'Hector et la prudence d'Ulysse*.

Guillaume II qui, entre deux croisades, fit remise aux habitants de Joigny par deux chartes successives, dont la dernière est de 1238, d'abord de la moitié, puis de la totalité du droit de main-morte. Chartes achevées peut-être à beaux deniers comptants par les vassaux, mais qui n'en étaient pas moins pour eux un inappréciable bienfait.

Gautier, dont la femme Amicie, fille du terrible comte Simon de Montfort, fonda près de Montargis le prieuré de Saint-Dominique, où elle eut en 1252 son tombeau, avec une épitaphe rappelant que son père était mort pour la foi du Christ en combattant en Albigeois contre les *Boulgres*.

Guillaume III, dont la veuve fonda en 1301 la chartreuse de Val-Profonde.

Jean III qui, en 1300 « pour les « courtoisie, les bonté et agréables « services que les habitants de Joigny « ont faits à lui et à ses prédécesseurs, « et pour 4,850 livres qu'ils ont payés « de finance, les affranchit, hommes « et femmes, nés et à naître, à perpétuité, de toutes tailles, servages et « servitudes qu'il pouvait avoir sur « eux, et leur donne vraie et entière « franchise, bourgeoisie et droit de « chasse. » Sa fille Jeanne épousa en 1309 le comte d'Alençon, frère du roi Philippe de Valois, dont la valeur emportée et l'imprudence irréflexion furent la principale cause de la déroute de Crécy en 1346. Sa veuve, imitant l'exemple donné au siècle

précèdent par la reine de Sicile, veuve de Charles d'Anjou, fonda à Joigny, en 1330, l'hôpital-*lez-pont*.

En 1337 l'héritier de la comtesse Jeanne vend le comté à Jean de Noyers, issu aussi d'une race illustre, qui en 1361 meurt des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Brignais. Son fils Miles était fait prisonnier le 22 septembre 1364 avec le comte d'Auxerre et le connétable du Guesclin à la bataille d'Auray, et son petit-fils Jean II était un des jeunes seigneurs qui furent brûlés vifs à un bal masqué, dans leurs costumes de sauvages faits de poix et d'étoupe, par l'imprudencence du duc d'Orléans, en 1392. Marguerite de Noyers, sa petite-fille, seule héritière de cette branche, apporte le comté en dot en 1409 à Guy de la Trémolle.

C'est ici que se placent des événements graves dont ne rendent pas compte les chroniques, mais qui semblent attestés avec évidence par de longues traditions, et dont il faut espérer que les investigations des hommes de science mettront à jour les documents authentiques. Au plus fort des dissensions entre les Armagnacs et les Bourguignons, le comte Guy soutenait, dit-on, une cause antipathique à la contrée. Sur la nouvelle qu'il voulait introduire dans la ville une garde ennemie, une émeute violente l'assiégea dans son château, et soit dans cette circonstance, soit dans une autre rencontre, il mourut de la main de ses vassaux armés à la hâte de fourches, de bâtons et de maillets, et c'est de là, selon la tradition, que les habitants de Joigny ont reçu le nom de *Mailloins*, sous lequel ils sont encore désignés. Le terrible maillet figure, en effet, dans l'écusson de la ville, que peut-être elle a reçu en ces temps de troubles sanglants et de cruauté, de l'approbation reconnaissante du parti pour lequel elle avait combattu. L'explication contraire qu'en donne Tarbé dans l'almanach de Sens, à savoir qu'il ne faut voir dans tout cela que le symbole profes-

sionnel de la tonnellerie du pays viticole, est trop puérile pour mériter la moindre attention. Cependant il est peu probable que ce soit pour la cause des Armagnacs que, comme le dit l'almanach de Sens, le comte Guy ait combattu ses vassaux, puisqu'on le voit en 1417 et 1418 assiéger Saint-Florentin et Sens pour le duc de Bourgogne et en 1428 combattre à côté du maréchal de Toulangeon et des comtes de Suffolk et de Salisbury à la bataille de Cravant.

L'année suivante, 1429, Joigny est assiégé par les Anglais et repousse leur assaut, comme l'atteste une inscription que nous citerons plus loin en parlant de l'église de Saint-André; ce qui prouve qu'ils étaient alors en révolte ouverte contre leur seigneur, qui, comme on l'a vu, tenait pour les Bourguignons et les Anglais.

Après Guy et Louis de la Trémolle, leur nièce Charlotte de Chalon épouse vers l'an 1500 Adrien de Sainte-Maure et cette branche fournit trois générations de seigneurs qui sont comtes de Nesle et de Joigny.

Sous le comte Jean, le second d'entre eux, survient un effroyable incendie dont M. Jossier a donné la relation dans le t. iv des Mémoires de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

« Le 12 juillet 1530, environ l'heure de quatre à cinq heures du soir, icelle ville fut toutallement bruslée, destruite et ruinée, à la réservation d'un quartier d'icelle, où se tenaient les mécaniques et vigneron, qu'on appelle la paroisse Saint-André, en hault d'icelle, et tellement que tous marchands, gens de pratique et autres ont été non-seulement leurs maisons, mais aussi leur meuble, toutallement brûlés et ruinés. »

Aux Sainte-Maure succèdent en collatérale trois générations des Laval, vicomtes de Brosse, barons de Bressuire, de la Motte-Saint-Herale, dont le dernier, René de Laval-aux-Epau-

les, vend en 1603 le comté à Pierre de Gondi, cardinal et évêque de Paris, qui fait terminer en 1613 le château en style renaissance que Louis de Sainte-Maure avait commencé à élever en 1569 sur l'emplacement du vieux château féodal des comtes de la première race. Il eut pour successeurs son neveu puis son petit neveu, Philippe-Emmanuel de Gondi et Pierre de Gondi duc de Retz dont la fille épouse en 1675 le duc de Lesdiguières, et, devenue veuve de bonne heure, laisse en mourant le comté aux Villeroi qui l'ont possédé jusqu'en 1790.

Joigny, pendant la fin du seizième siècle avait été ardemment dévoué à la Ligue, et il comptait parmi ses titres de gloire d'avoir repoussé successivement en 1591 l'attaque nocturne du comte de TANNERRE et de Sully, dont nous parlerons plus loin, et en 1594 l'assaut que donnait à leur ville le maréchal de Biron.

MONUMENTS RELIGIEUX.

SAINT-ANDRÉ (église de). C'est l'édifice que l'on voit tout-à-fait sur la droite dans notre panorama, et qui occupe le sommet du coteau sur lequel la ville est bâtie, à peu de distance des murs d'enceinte de l'est et du nord. Ces murs furent construits après l'époque d'installation d'un prieuré, fondé en l'an 1080 par Geoffroy I, comte de Joigny, et dont l'église actuelle occupe l'emplacement; de même, pensons nous, que la fondation de 1080 a été établie sur le sol où, avant le ix^e siècle, il existait un prieuré dépendant de Notre-Dame-du-Charnier (à Sens).

Il ne subsiste rien de l'établissement primitif; mais la fondation pieuse du comte de Joigny n'a pas complètement disparu. Un grand pan de muraille, qui semble avoir fait partie de l'ancienne église, se voit encore près du chevet de l'église St.-André. Nous ignorons à quelle époque (toutefois peu éloignée) on dé-

molit l'église du prieuré de Notre-Dame, dans laquelle plusieurs comtes et comtesses de Joigny avaient eu, ainsi que plusieurs autres seigneurs, leur sépulture. On peut croire même que la belle statue en pierre qu'on a déposée dans l'église de St.-André provient de l'une de ces tombes.

D'autres débris provenant des anciens bâtiments du prieuré témoignent de la beauté décorative de la construction. Nous avons vu déjà, Annuaire de 1856, page 216, que douze faisceaux de colonnettes provenant du cloître du prieuré de Saint-André, et datant de la fin du xiii^e siècle, servaient à la décoration de l'église de Looze.

On conserve dans le grand et beau jardin du prieuré d'autres charmants morceaux de sculptures.

L'église de St.-André ne fut originellement qu'une chapelle, édifiée pour une congrégation, vers les premières années du xiv^e siècle. La façade de l'église, vue à certaine distance, est bien loin de prévenir en sa faveur; un lourd et massif clocher carré, terminé par une sorte de balustrade; un grand pignon, contourné comme les pignons hollandais; enfin un aspect nud, sec, raide et plat, fait reconnaître, heureusement, combien, depuis trente ans, les études archéologiques ont fait de progrès.

L'impression fâcheuse qu'on a ressentie s'efface bien vite lorsqu'on arrive devant le petit portail latéral par lequel on entre habituellement.

A droite et à gauche de ce joli portail une colonnette élégante soutient un entablement dont la frise est décorée d'un charmant bas-relief, l'une des œuvres les plus fines, les plus gracieuses que nous possédions dans notre département. Ce bas-relief divisé en trois sujets principaux nous montre : le jugement, l'incarcération et le crucifiement de saint André. C'est surtout dans la composition du deuxième sujet que l'artiste sculpteur a mis le plus de verve,

d'esprit et d'imagination. En un mot, toutes ces petites statuettes sont « parlantes ». On voit saint André derrière une grille ; nous voudrions que ce petit et rare monument fût lui-même protégé par un grillage qui le mit à l'abri de mutilations nouvelles ; il n'en a déjà que trop reçues de la main des petits vagabonds. On a pris, dans beaucoup de villes, le parti de protéger les vitraux par des grillages en fil de fer ; pourquoi ne prendrait-t-on pas la même précaution à l'égard d'un bas-relief plus précieux, dans son genre, que bien des vitraux. Ce bas-relief date des premières années de la Renaissance, ainsi que tout l'ensemble de la porte.

Le grand portail (style ogival) est très mutilé. Sur la droite, l'arcade en pierre qui conduit dans l'ancien jardin du prieuré est digne d'attention ; style du xiv^e siècle.

L'intérieur de la nef voûtée en bois recouverte en plâtre a un aspect recouvert en plâtre a un aspect pierre, à fines nervures ogivales, date du xv^e siècle ? Dans le mur de la troisième travée de ce bas-côté on a scellé l'inscription suivante :

REGNANTE CAROLO SEPTIMO, ANGLI, ANNO DOMINI MILLESIMO QUADRINGENTESIMO VIGESIMO NONO, DIE MAII DUODECIMO, AURELLAE URBS OPPUGNATIONEM DIMITTERE COACTI, PAULO POST JOVINIACUM OBSEDERUNT, SED CIVES HUIUSCE URBS, PROTECTIONE MARIE DEIPARAE MUNITI ET ACRI ANIMO FORTES, SCALAS AD MUROS ADMOTAS DEJECERUNT ET HOSTIBUS FUGATIS, MONUMENTUM VIRTUTIS IN BELLO POSTERIS RELINQUERE CUPIENTES, ISTARUM SCALARUM HOC FRAGMENTUM SERVAVERUNT.

En effet, on remarque au-dessus de cette inscription le fragment (2 échelons), d'une échelle de bois qui devait servir aux Anglais pour escalader la muraille d'enceinte.

Dans ce même collatéral, mais derrière un assez mauvais escalier en bois, on a placé dans l'embrasure bouchée d'une fenêtre, une belle

statue en pierre représentant une femme couchée, les mains jointes, et dont les vêtements rappellent le costume du xiii^e siècle. Deux petits anges, à ses pieds, soutiennent chacun un flambeau. Nous ignorons entièrement la provenance de cette belle statue ; style du xiii^e siècle. On remarque également une grande dalle tumulaire enrichie d'une gravure très fine, à la pointe, et représentant au centre d'une arcature très-richement décorée de colonnettes et de petites statuettes d'anges, le portrait en pied du défunt. Malheureusement cette belle dalle a été très usée par le frottement des pieds ; elle provient de l'église même.

Signalons encore à l'attention des visiteurs, dans la chapelle de la Vierge, un tableau peint sur bois, représentant « la Cène ». C'est une très-fine peinture, retouchée maladroitement, de la fin du xvi^e siècle (?).

Près de cette église s'étendait l'ancien cimetière de la ville ; c'est aujourd'hui une promenade publique assez bien entretenue. Nous y conduirons cependant les visiteurs pour leur faire admirer, au-delà d'un fort vilain mur de clôture, l'un des plus jolis édifices datant de la Renaissance que nous puissions voir dans notre département ; nous voulons parler de la chapelle sépulchrale de la famille Ferrand.

CHAPELLE DES FERRAND. C'est un petit édifice de forme octogonale construit au centre de l'ancien grand cimetière de la ville et consacré par le fondateur, Jean Ferrand, à la Sainte-Vierge, ou comme l'on disait encore au xvi^e siècle, à Notre-Dame. Jean Ferrand, grand-archidiacre de la cathédrale de Sens, sous le cardinal de Bourbon, voulant construire un caveau sépulchral pour tous les membres de sa famille, l'une des plus anciennes de Joigny, édifia au-dessus de ce caveau une chapelle qu'il fit décorer avec toute la richesse architecturale de son temps. On était

le règne de François I^{er}, et m de la renaissance était à l'apogée de sa beauté un Ferrand érigea la chapelle, fut désignée par la famille du fondateur en sans doute des bienfaits de elle et surtout de la beauté pieuse commencée bientôt terrible incendie du 12 juill-

amené à penser, qu'à la vue une malheur qui frappait la de partie de la population, il ne pouvait mieux con-relever le courage de ses ns qu'en leur offrant l'exem-a construction magnifique puelle dédiée à la Sainte- pied de l'autel de laquelle plorer la miséricorde divine r consolation et courage. Historien de Joigny parle-t-il vénération singulière des ts pour ce monument de M. Davier ajoute : « le dé-l'ouvrage et de ses déco-répond parfaitement à l'in-de son fondateur. On y ue quantité de figures en re et peinture, dignes de té et d'attention. » Suivant du temps Jean Ferrand it représenter en relief sur ole de l'autel, en surplis, illé sur un prie-Dieu, ayant usse sous le bras, et à côté e ses armes qui se trouvent en plusieurs endroits de a. »

ne édifice, comme tant d'au-é dévasté durant la période nnaire représentée et sou-Joigny par quelques indivi-vaient su se rendre les mafaire craindre de toute la n.

pelle des Ferrand fut aban-u délaissée et, durant lon-tes, les petits galopins et les néants purent y aller jouer liberté. Ce honteux état a a cessé heureusement ;

mais l'œuvre de Jean Ferrand est bien amoindrie et bien dénaturée dans sa situation actuelle ; destination pourtant qui l'a sauvée, reconnaissons-le avec empressement. Elle fut enclavée, il y a trente ans, dans les constructions qu'on appropriait pour l'établissement d'un Palais de Justice. On peut, en s'adressant au concierge, visiter l'intérieur de la chapelle dont la voûte, soutenue par de fines nervures en pierre, a perdu ses peintures sous une épaisse couche de couleur imitant un marbre quelconque. La même couche de couleur a été étendue partout, sans doute pour cacher les meurtrissures qu'avaient subies les murs ; c'est alors aussi qu'on fit disparaître les dernières traces de sculptures afin de pouvoir mieux niveler et dresser la muraille. Déjà depuis longtemps les fenêtres avaient eu toutes leurs vitres peintes brisées ; un dessin conservé aux archives de la ville nous donne l'aspect de ce monument durant sa période d'abandon ; on voit aussi qu'une toiture en forme de dôme couvrait l'édifice dont nous aurions voulu pouvoir indiquer la date exacte de construction. Espérons qu'on la trouvera parmi les notes manuscrites conservées chez quelques personnes de Joigny.

Nous publierons l'année prochaine, dans l'Annuaire de l'Yonne, un dessin de la chapelle sépulchrale de la famille Ferrand, famille éteinte aujourd'hui ou à peu près. Ce dessin qui montrera l'état primitif de la chapelle nous dispense de donner, dès maintenant, une description détaillée des sculptures qui la décoraient.

SAINT-JEAN (église de). Du point de vue où nous nous sommes placés pour dessiner le panorama de la ville de Joigny, on reconnaît parfaitement que l'église de Saint-Jean occupe le point le plus élevé de la colline sur laquelle la ville est bâtie en partie. Le plan que nous publions également fera reconnaître aussi que cette même église est située au milieu

de neuf marches, est enclavé entre deux énormes contreforts qui soutiennent les angles du clocher, haute tour carrée bâtie lourdement et couverte, en 1609, par une toiture, en forme de dôme, elle-même surmontée d'un clocheton, tout neuf, gros et trapu, et entièrement recouvert d'une cuirasse en tôle ou en cuivre. L'ancien clocheton était plus léger et plus élégant; nous l'avons conservé dans le panorama de Joigny. A propos de cet ancien clocheton, il y a aux archives départementales, dit-on, une demande émanée d'un patriote de Joigny lequel réclame, au nom de l'Égalité, l'abaissement de ce petit clocher. Nous espérons bien que cette curieuse réclamation sera publiée un jour si, comme nous ne cessons de le demander, on imprime enfin l'« Histoire de Joigny. »

Le grand portail, tout en pierre blanche, était décoré et sculpté avec une finesse remarquable. Il semble dater du xv^e siècle et il possédait toute la richesse d'ornementation de cette époque; mais on se ferait à peine une idée de l'état de mutilation dans lequel il se trouve. L'aspect général de l'église n'offrant rien à l'extérieur de notable à signaler nous parlerons de l'intérieur sans plus tarder.

L'ensemble de la grande nef est satisfaisant et présente un caractère architectural assez complet grâce à sa belle et haute voûte en pierre. Cette voûte, commencée en 1547 et terminée en 1896, c'est-à-dire à une époque où l'on ne voulait plus de voûtes ogivales, est un effet en plein cintre, ou demi-cercle, et présente la forme d'un immense berceau, sans arcs doubleaux ni nervures, ni même sans armatures en fer. C'est donc, sous tous les rapports, une œuvre très-hardie et qui peut faire grand honneur aux constructeurs. Si l'on en croit l'historien de Joigny, M. Davier, cette voûte passa pour un « chef-d'œuvre », nous sommes fort éloignés de vouloir contester cette appréciation

locale; nous ferons seulement remarquer que les constructeurs, malgré leur habileté, n'ont pas réussi à maîtriser la poussée de ces sortes de voûtes. La voûte de Saint-Jean s'est fendue sur toute la longueur de l'église et cette crevasse, fort visible, règne le long de la clef.

Les voûtes en berceau ne sont pas chose nouvelle; on en fit au xii^e siècle, mais leur forte poussée provoqua leur abandon dès le siècle suivant. Quoiqu'il en soit la voûte hardie de Saint-Jean est fort belle et l'uniformité, ou, si l'on veut, la régularité de sa décoration, formée d'encadrements carrés et en losanges, fait paraître davantage encore la confusion et le mélange des constructions qui datent de différentes époques.

Ainsi, il ne reste de l'église qui fut brûlée en 1396 que deux piliers formés de colonnes, dans le chœur, et dont le style remonte aux premières années du xiii^e siècle. Une partie de la nef et des bas-côtés sont du style ogival du xv^e siècle; on remarque particulièrement une longue corniche où une foule de petits animaux fantastiques ont été sculptés avec une imagination et une verve intarissables; quatre grandes niches élégantes et très-finement ciselées attirent aussi l'attention: style de la Renaissance.

En œuvres d'art anciennes, la plus importante à signaler est un SAINT-SÉPULCHRE, monument tout en marbre blanc et composé de sept statues, de grandeur de nature, indépendamment de la belle statue du Christ couché sur un tombeau, richement sculptée et portant, en médaillon, le portrait des donateurs. La figure de Notre-Seigneur est remarquable par sa gravité et sa sénérité. Les autres figures sont moins belles et les statues forment presque bas-relief autour du tombeau. Malheureusement cette œuvre vraiment importante se trouve enfouie au fond d'une sorte de petit caveau mal bâti et dans lequel pourtant, faute de meilleure place, on a mis les fonts baptismaux. On a égale-

ont été ajoutées à l'église en 1856. Elle est placée derrière l'abside et présente une forme carrée. On a imité le dessin des constructions adjacentes, notamment celui des fenêtres qui datent de la Renaissance : seulement on a mis dans les fenêtres nouvelles des vitraux imitant ceux du XIII^e siècle.

L'autel de la Vierge décoré d'un très-joli bas-relief, style de la Renaissance, et représentant la Visitation, la Nativité et l'Annonciation ; le tabernacle en pierre ; la chaire à prêcher en chêne sculpté, et surtout

deux hautes stalles en chêne sculpté également, et dont le dessin rappelle bien le style du XVI^e siècle, sont les deux nouveaux les plus dignes d'attention que nous ayons à signaler comme œuvres fort estimables et qui témoignent de bonnes et sérieuses études de la part de leurs auteurs.

Nous ne quitterons pas l'église de Saint-Jean sans dire qu'elle possède un excellent et beau petit tableau « Sainte-Famille » peinture sur bois du commencement du XVI^e siècle. Ce petit chef-d'œuvre est accroché simplement, beaucoup trop simplement même à la muraille du bas-côté nord ; il figura avec honneur, sous le n^o 191, à la belle exposition du musée religieux qui eut lieu à Auxerre en 1858.

Un autre tableau peint sur bois et assez remarquable, représente le Christ et la Vierge, en médaillon entourés de fleurs ; style de la fin du XVI^e siècle.

Mais ce qui est plus curieux que tout cela, c'est un portrait de femme poudrée tenant une urne dans sa main et levant les yeux au ciel avec une expression des plus pathétiques. Ce tableau, qui se voit à gauche en entrant, suspendu à une certaine hauteur, et que quelque honnête fabricant de cette église aura pris pour l'image d'une sainte en extase, n'est autre que la copie d'un excellent dessin d'ailleurs, quoique un peu pâle de ton, du portrait d'Adrienne Lecouvreur dans le rôle de Cornélie de la mort de Pompée. L'original est

à parler de travaux remarquables de restauration et de classement. Déjà nous avons dit que rien n'a été fait pour conserver dans le nouveau

sauf les pierres tumulaires recouvertes de la signature de la plupart des seigneurs de l'église Saint-Jean, de la date de l'année 1856.

Le nouveau et fort insignifiant dallage en pierres carrées, n'a rien qui vaille les plus vulgaires dallages des carres de chemin de fer. Ceux-ci ont même un avantage marqué : c'est qu'ils sont parfaitement à leur place.

Les anciennes et grandes dalles tumulaires seront toujours le plus beau détail d'une vieille église.

La grande chapelle de la Vierge a

été ajoutée à l'église en 1856. Elle est placée derrière l'abside et présente une forme carrée. On a imité le dessin des constructions adjacentes, notamment celui des fenêtres qui datent de la Renaissance : seulement on a mis dans les fenêtres nouvelles des vitraux imitant ceux du XIII^e siècle.

L'autel de la Vierge décoré d'un très-joli bas-relief, style de la Renaissance, et représentant la Visitation, la Nativité et l'Annonciation ; le tabernacle en pierre ; la chaire à prêcher en chêne sculpté, et surtout

deux hautes stalles en chêne sculpté également, et dont le dessin rappelle bien le style du XVI^e siècle, sont les deux nouveaux les plus dignes d'attention que nous ayons à signaler comme œuvres fort estimables et qui témoignent de bonnes et sérieuses études de la part de leurs auteurs.

Nous ne quitterons pas l'église de Saint-Jean sans dire qu'elle possède un excellent et beau petit tableau « Sainte-Famille » peinture sur bois du commencement du XVI^e siècle. Ce petit chef-d'œuvre est accroché simplement, beaucoup trop simplement même à la muraille du bas-côté nord ; il figura avec honneur, sous le n^o 191, à la belle exposition du musée religieux qui eut lieu à Auxerre en 1858.

Un autre tableau peint sur bois et assez remarquable, représente le Christ et la Vierge, en médaillon entourés de fleurs ; style de la fin du XVI^e siècle.

Mais ce qui est plus curieux que tout cela, c'est un portrait de femme poudrée tenant une urne dans sa main et levant les yeux au ciel avec une expression des plus pathétiques. Ce tableau, qui se voit à gauche en entrant, suspendu à une certaine hauteur, et que quelque honnête fabricant de cette église aura pris pour l'image d'une sainte en extase, n'est autre que la copie d'un excellent dessin d'ailleurs, quoique un peu pâle de ton, du portrait d'Adrienne Lecouvreur dans le rôle de Cornélie de la mort de Pompée. L'original est

à parler de travaux remarquables de restauration et de classement. Déjà nous avons dit que rien n'a été fait pour conserver dans le nouveau

sauf les pierres tumulaires recouvertes de la signature de la plupart des seigneurs de l'église Saint-Jean, de la date de l'année 1856.

Le nouveau et fort insignifiant dallage en pierres carrées, n'a rien qui vaille les plus vulgaires dallages des carres de chemin de fer. Ceux-ci ont même un avantage marqué : c'est qu'ils sont parfaitement à leur place.

Les anciennes et grandes dalles tumulaires seront toujours le plus beau détail d'une vieille église.

La grande chapelle de la Vierge a

de Coypel, et il a été gravé admirablement par Drevet.

SAIN'T-THIBAUT (Église de). C'est l'édifice que l'on voit un peu sur la gauche dans notre dessin. « L'église de Saint-Thibault a été bâtie sur l'emplacement d'une ancienne chapelle située hors la ville au milieu des vignes ; cette chapelle avait été construite pour honorer le lieu où furent déposées les reliques de ce saint, lorsqu'Arnoul, abbé de Sainte-Colombe-lex-Sens, les apporta de Vienne, en Italie, en 1075. »

En effet, si l'on jette un coup d'œil sur notre plan général de Joigny, on reconnaîtra que la chapelle primitive fut érigée sur le côté du grand chemin de Joigny à Sens, aujourd'hui la rue Saint-Jacques, et à fort peu de distance (40 mètres) de la porte de la ville nommée durant le moyen-âge Porte-au-Poisson et qui n'a été démolie qu'en 1827. Nous voyons par-là que cette chapelle n'était pas située précisément au milieu des vignes ; nous pensons également qu'elle existait déjà lorsque l'abbé Arnoul passa à Joigny et que ce fut dans cette même chapelle qu'il déposa, pour la nuit, les reliques qu'il rapportait d'Italie.

Les comtes de Joigny agrandirent la chapelle de Saint-Thibault et elle fut érigée en église paroissiale vers l'an 1200, époque qui fut, selon nous, la période la plus brillante des développements de la ville de Joigny. Toutefois rien dans l'édifice actuel ne semble remonter à cette date du XIII^e siècle, mais seulement à la fin du XV^e. Une difficulté archéologique et historique se présente ici. Il y a conflit ou divergence.

D'après une « relation » publiée par M. Jossier, et relative à l'incendie de Joigny du 12 juillet 1530 on voit que l'église de Saint-Thibault aurait été brûlée. Voici ce qu'on lit : « A été brûlée ruynnée et destruite l'esglise parroissiale Monsieur Saint-Thibault, l'une des

« esglises de la dicte ville la mieux « eddiffiée et plus excellente, qui « puis peu de temps avoit esté par- « chevée, puis ung an en ça ; la- « quelle quarante ans a et plus « quelle estoit commancée a eddi- « fier : de laquelle sont toutes fondues « les clouches, belles excellentes et « somptueuses, bruslées et fondues « les orgues et aultres choses néces- « saires a la décoration de Dieu le « créateur et de son divin service. »

Il résulte clairement de ce texte qu'au mois de juillet 1530 il y avait moins d'une année d'écoulée depuis l'achèvement de l'église, laquelle avait été commencée 40 années auparavant, c'est-à-dire vers l'an 1490.

Or, le style architectural de l'église actuelle, dans ses parties les plus anciennes, appartient précisément à la période comprise entre les années 1490 et 1530, d'où il résulterait que l'église fut seulement endommagée fortement et non point « brûlée, ruynnée et destruite » comme le dit cependant un texte ou procès-verbal contemporain.

Quoiqu'il en soit, voici sur l'aspect extérieur de cette église quelques mots de description. Le portail d'entrée n'est pas sous le grand pignon de la nef, mais au contraire le long du collatéral faisant face au chemin et donnant sur une petite place publique. Ce portail, très mutilé, date du XV^e siècle ; au-dessus, une niche de la Renaissance renferme une petite statue équestre de Saint-Thibault ; le ventail de la porte est daté de 1623.

Une rue étroite et très rapide de pente longe la base du grand pignon, affreux mur dans lequel on « troua » une porte fort laide. Le côté latéral du sud, celui que fait voir notre panorama, offre peu d'intérêt, et une grande toiture recouvrant le magasin ou dépôt des pompes à incendie s'appuie lourdement contre le bas-côté. Une autre rue passe au pied de l'abside et nous permet de faire le tour de tout l'édifice en revenant par une abominable petite ruelle le long du

bas-côté nord et à la base du clocher, haute tour carrée, dont le dernier étage, décoré de pilastres doriques et corinthiens, présente avec sa petite tourelle d'escalier élégante, un ensemble assez régulier; fin du xvii^e siècle.

Signalons un épi en plomb surmontant le comble de la nef; xvi^e siècle.

L'aspect intérieur de l'église offre de l'intérêt. On remarque tout d'abord la déviation, vers le nord, de tout le chœur relativement à la direction générale de la nef. La hardiesse et l'élégante légèreté des voûtes attirent bientôt l'attention. On reconnaît le style ogival-Renaissance des premières années du xvi^e siècle (1525), tandis que les piliers soutenant la retombée des arcades ogivales qui s'ouvrent sur les bas-côtés sud et nord datent de la fin du xv^e siècle (1490). Quelques détails appartiennent à la pure Renaissance italienne. Mais ce qui peut et doit retenir longtemps l'attention, et enfin, ce qui frappe le plus fortement les yeux des visiteurs, c'est la grande et magnifique couronne de pierre qui est « suspendue » à la haute voûte du chœur. Cette couronne, composée de colonnettes, d'arcatures, d'arabesques, de rinceaux de feuillages, de fleurons et de statuette est suspendue, nous répétons le mot, aux nervures en pierre qui présentent dans leur croisement et leur enchevêtrement une habileté, une science d'équilibre, qui force à l'admiration, lorsqu'on reconnaît que les principales nervures sont lancées dans le vide, c'est-à-dire tout à fait isolées du massif de la voûte et que c'est par leur raccordement savant qu'elles se consolident entr'elles. C'est là un tour de force d'équilibre dont tous les architectes du commencement du xvi^e siècle se sont montrés trop prodigieux, et dont la belle et curieuse voûte de Saint-Thibault nous offre, non pas le plus riche exemple, mais l'un des plus ingénieux et des plus gracieux.

Rien n'est plus évident que ce n'est pas après le terrible incendie de 1530 que l'on se serait « amusé » à édifier une pareille voûte, alors surtout que les ressources pécuniaires ne devaient suffire qu'à peine à la reconstruction la plus simple et la plus économique. On retrouve cette pénurie de moyens dans la partie de la grande nef touchant au pignon qui, lui, fut détruit par le feu ainsi peut-être que ce côté de l'église pauvrement reconstruit.

Une description plus détaillée de l'église nous entraînerait trop loin et serait sans profit pour le lecteur. Donnons seulement une sorte de nomenclature des objets d'art que possède Saint-Thibault, la plus riche église de la ville sous ce rapport.

SCULPTURES. On a scellé dans la muraille des bas-côtés une série de bas-reliefs qui semblent tous provenir d'un même monument; ils représentent différentes scènes de la vie de Notre-Seigneur. Ces sculptures, traitées avec un soin remarquable et une réelle habileté de ciseau, sont peintes en partie, mais d'une manière lourde et monotone. Les sujets conservés sont: l'Annonciation et la Nativité (tous deux charmants de détails et non peints); — la Transfiguration (porte la date de 1544); — l'Ascension; — le Baiser de Judas; — le jugement dernier, xvi^e siècle; — Chaire à prêcher en pierre, style de la Renaissance primitive (très-retouchée); — Tourelle d'escalier; sculptures assez fines du xv^e siècle; — Pilastres du chœur, jolis arabesques; — petite armoire en pierre, xv^e siècle; — plusieurs inscriptions funéraires, xvi^e siècle.

PEINTURES ET VITRAUX. Moïse frappant l'eau du rocher, — saint François, — saint Jean-Baptiste, — saint Pierre, (estimables) — le Christ au tombeau, — un évêque, — N. S. Jésus-Christ élevé en croix, attribué à Albert Durer (très-beau), — multi-

Filication des pains. — enfin le Saint-Rosaire, beau et grand tableau (école espagnole.)

Au-dessous de ce tableau on remarque l'inscription suivante gravée sur marbre noir, en lettres dorées ;

RIC JACET LUDOVICUS DAVIER IN SENATU
PATRONUS DE PATRIA ET LITERIS BENE ME-
RITUS, MUSAS D'UM VIVERET COLUIT, MO-
NIENS RELIQUIT HÆREDES. URBIS COLLE-
GIUM CADUCUM RESTAURAVIT, AMPLIFICAVIT
HIC CIVITAS DECUS ; DERET JUVENTUS
DOCTRINAM ET MORES. OBIT DIE 16 AUG.
AN M . D C C . X L VI . ÆTATIS 81 .

M. Edme-Louis Davier, né à Joigny en 1665, légua, par son testament du 9 mai 1746, à la ville de Joigny, la somme de 40,000 livres en faveur du collège. On doit aussi à cet homme généreux des Mémoires assez détaillés sur l'histoire de Joigny ; ils furent écrits vers 1723 et sont précieusement conservés aux archives de la ville. Nous les avons consultés avec grand intérêt.

Terminons notre description de Saint-Thibault en signalant son bon état d'entretien.

MONUMENTS DIVERS.

ABATTOIR. Cet utile établissement, tout nouvellement construit, est bâti à peu de distance de la rive gauche de l'Yonne. L'aspect général des bâtiments est pittoresque et ne manque ni de grandeur ni de mérite dans sa distribution spéciale.

Il eut été désirable toutefois que l'Abattoir (on disait autrefois la Tuerie) n'ait pas été placé aussi près de l'Hôpital.

L'ancienne Tuerie était située presqu'au centre de la ville. Une rue étroite et montueuse porte toujours cette affreuse dénomination.

ARQUEBUSE. La compagnie du jeu d'arquebuse de Joigny fut autorisée par le roi Henri III, en 1578. Cette compagnie ne cessa d'exister qu'à la

révolution de 1792. C'est aux frais des chevaliers que fut établie la belle promenade dite de l'Arquebuse et que traverse en biais la nouvelle route conduisant à Orléans par Château-renard et Montargis. (Annuaire de 1857).

CAPUCINS. C'est un vaste bâtiment situé en dehors de la ville, le long de l'ancien grand chemin venant de Sens, et aujourd'hui rue du faubourg Saint-Jacques.

Le couvent des Capucins fut érigé en 1606 et bâti aux frais de Pierre de Gondi, comte de Joigny, sur l'emplacement d'un petit hôpital pour les lépreux, lequel fut transféré à peu de distance, sur le bord de l'Yonne, au hameau d'Epizy.

Le nouveau couvent fut achevé en 1609 et la dédicace de la chapelle eut lieu la même année. Ces bâtiments d'un aspect un peu lourd, en pierres et en briques, sans ornementation, sont transformés maintenant en caserne.

CASERNES. Ce sont de vastes bâtiments réunis entr'eux par des pavillons. Le corps de logis central porte la date de 1759. En avant de la façade principale qui n'a pas moins de 205 mètres d'étendue on remarque l'une des plus belles promenades publiques de la ville.

COLLÈGE. Dans la rue Saint-Jacques, à cent pas environ de l'emplacement de l'ancienne porte de ville, dite de Saint Jacques, on remarque sur la gauche la façade d'une maison qui a conservé quelques traces d'ornementation, notamment un petit portail décoré de sculptures datant de la Renaissance. Cette maison, qui sert de collège actuellement, fut bâtie dit-on par l'un des membres d'une des familles les plus anciennes et les plus honorables de Joigny, nommé Jean Ferrand, grand-archidiacre et official de Sens, pour y recevoir les malades pauvres de la ville et de

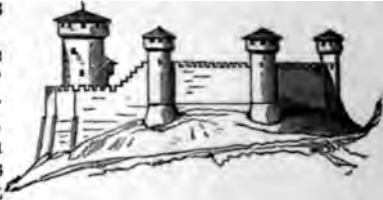
quelques unes des localités voisines.

Après avoir traversé le portail on se trouve dans une cour à peu près carrée et on remarque devant soi un large bâtiment dont la haute toiture était surmontée d'un petit campanile élégant. La partie à gauche de ce bâtiment a conservé six belles fenêtres carrées, séparées par des pilastres soutenant une corniche à frontons séparés. Une porte centrale, qui est aujourd'hui très mutilée, donnait accès dans ce corps de logis construit vers l'an 1520, et fortement endommagé par l'incendie du 12 juillet 1530, qui détruisit aussi l'église dédiée à Saint-Antoine et plusieurs bâtiments adjacents.

L'ancien HOPITAL NOTRE-DAME fondé vers l'an 1368 par Etienne Porcher était situé sur la paroisse de Saint-André. Il fut successivement agrandi. Nous pensons qu'il ne reste plus rien des constructions primitives; mais une façade d'assez bon style, datant du xvii^e siècle, se voit encore au fond d'une grande cour, près du nouveau Palais de Justice, édifice dont nous parlons plus loin.

CHATEAU. La célèbre chronique de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif parle d'un château de Joigny « Joviniacum » bâti vers la fin du x^e siècle (en 978) par Rainard-le-Vieux « Rainardus vetulus » comte de Sens. Ce château fut construit sur une petite colline élevée de 42 mètres environ au-dessus de l'Yonne et détachée en avant de la montagne qui domine la vallée de l'Yonne de plus de 151 mètres. La nouvelle forteresse occupa une partie du sommet de la colline et s'étendit aussi sur la pente rapide du terrain du côté faisant face à la rivière. L'enceinte formée par la muraille fortifiée se développa sur le sommet aplani, tandis que le château, ou donjon, s'éleva sur la pente de l'escarpement. C'était là, en effet, la situation la plus forte qu'il était possible de lui donner. Voici pourquoi. Durant la première période du moyen-

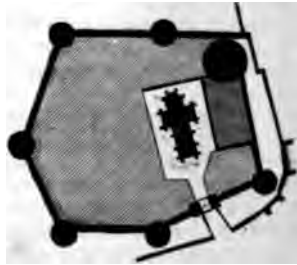
âge, le plus puissant moyen d'attaque de la part des assiégeants était l'escalade, et par cela même, pour les assiégés, le meilleur moyen de défense était de rendre l'escalade difficile et périlleuse. On ne trouva pas mieux que d'établir un fossé large et profond en avant et à la base d'une haute et forte muraille d'enceinte, et, surtout de placer le donjon au-dessus d'un escarpement naturel et considérable. C'est précisément ce qui est lieu à Joigny et, afin de bien faire comprendre la situation de la nouvelle forteresse, nous donnons ici un



petit croquis de l'aspect que devait, au xi^e siècle, présenter cette même forteresse. Nous supposons le point de vue pris du côté de l'orient, c'est-à-dire de l'église de St.-André.

Les belles et vastes ruines du château de Châteaurenard, bâties par le même comte de Sens, Rainard-le-Vieux, nous ont guidé pour la configuration des tourelles. Nous les avons recouvertes de toitures plates « à la romaine » suivant l'usage du temps.

Le plan de la ville de Joigny, joint à notre travail descriptif, indique la



situation générale, ou d'ensemble de la forteresse. Le petit plan que nous

bonne, autant que possible et la distribution des autres. C'est d'après le plan, et aussi nos recherches sur le terrain même, vu du haut ou clocher de Saint-Jean, nous avons tracé ce petit plan d'autre valeur que celle de comprendre la situation des édifices encore debout et connus successivement la tour, c'est-à-dire, l'Eglise St.-Jean et la Prison.

Il n'est plus celui de l'ancien; il n'en reste que des tours isolées et servant d'appuis à des constructions plus ou moins anciennes. Les pans de murs faisaient une ceinture fortifiée; tout ce qui restait du donjon, excepté peut-être les fondations, a été démoli et remplacé par la construction du Palais, bâti sur l'emplacement du donjon féodal.

Le donjon du château fort peut dater de la fin du 15^e siècle, parce que l'année 1568, parce que l'année 1568, Louis de Saint-Maure, comte de Joigny, commença la construction d'un nouveau château et notamment du grand pavillon du côté de l'est. Quarante ans après, c'est-à-dire le 1603, Gabrielle de Laval, comtesse de Joigny, vendit le château à messire Pierre de Laval-prêtre, évêque de Metz, de M. le duc de Retz. Elle continua et acheva en 1630 les dessins du palais du côté de l'est, le grand pavillon du côté de l'est. Louis de Sainte-Maure y fut encastré.

Emmanuel de Gondy, évêque de Joigny, neveu du cardinal, fit construire le grand pavillon qui fait face à la rue. Philippe Emmanuel de Savoie y fut retiré parmi les Pères de la Compagnie, il consacra en bonnes œuvres et fondations pieuses les années nécessaires à l'achèvement de l'édifice. — Les comtes de Joigny ont ajouté peu de

chose à cette grande construction, aujourd'hui en partie démolie, ou au moins amoindrie dans sa beauté décorative et sa distribution intérieure.

Les dates de construction que nous avons données, d'après divers auteurs, peuvent faire entrevoir le caractère ou style architectural des différentes parties du château actuel de Joigny. Notre intention n'est pas d'en parler longuement; on retrouve ici la disposition habituelle des ordres d'architecture; l'exécution manuelle n'offre rien non plus qui soit digne d'être signalé. Cette exécution peut, du côté du nord faisant face à l'église St.-Jean, être étudiée de très près; elle est assez habile et nous serions amenés à penser que les «hardis» tailleurs de pierre qui sculptèrent la voûte de St.-Jean travaillèrent au palais du comte de Joigny. Vu des hautes fenêtres de ce château, le panorama qui se développe sur une vaste étendue de la vallée de l'Yonne est remarquablement pittoresque. On domine également une grande partie de la ville de Joigny et de ses dépendances au-delà de l'Yonne, du côté du chemin de fer.

La vaste résidence des comtes de Joigny, lorsqu'elle fut mise en vente, il n'y a pas un grand nombre d'années, n'eut pas la bonne fortune, l'heureuse chance d'être rachetée, pour la ville, par l'administration municipale. On laissa se perdre l'occasion d'acquérir et de conserver un édifice remarquable et dont les vastes proportions eussent permis une grande centralisation de services.

Il n'en a pas été ainsi, et l'aspect actuel du Palais des comtes et du vaste jardin qui en dépendait, provoque un sentiment de tristesse que partageront, croyons-nous, tous les amis des arts et de nos vieux monuments.

Nous parlons plus loin de la Porte Saint-Jean.

HÔPITAL-LEZ-PONTS. C'est un vaste

bâtimement reconstruit entièrement vers 1817 et dont la façade principale donne sur la Grande-Avenue ou Fau-
bourg du Pont.

La fondation primitive remonte à l'année 1359, en la soit à la comtesse Jeanne de Joigny, mariée en 1309 à Charles de Valois, comte d'Alençon et du Perche, second fils de Charles IV le Bel.

Le style de cette maison est triste et sans intérêt. L'hôpital fut pres-que entièrement brûlé par les Anglais; pendant un grand nombre d'années. Durant les troubles de la Ligue il essuya de nouveaux maux. En 1630, l'écroule de ses bâti-ments, de son côté les en partie fu-ent brûlés, les autres, notamment les salles, renfermant la tombe de la fondatrice et un grand nombre de sépultures seigneuriales. Enfin ils furent à deux reprises et agrandis. Esprerons que, cette fois-ci, les tombe-
ront de vétuste.

Suivant une coutume presque gé-nérale durant le moyen-âge l'Hopital-les-les-Ponts, dénomination ancien-ne, fut construit le long d'un grand chemin (ce n'est Joigny à Auxerre) et sur le bord d'un cours d'eau, lequel était alimenté par les nombreuses et belles fontaines qui prennent leur source au pied des collines de Cham-pigny. Il est possible même qu'une dé-rivation de l'Yonne longeait les jar-dins et les bâtiments de dépendances de l'hospice lesquels, sorte de refuge et d'hôtellerie, étaient à l'usage des voyageurs pauvres, des pèlerins et des serfs dépendant des possessions de l'hôpital.

Mais lorsqu'en 1759 on éleva et élargit la vieille chaussée pour le passage de la nouvelle grande route de Paris à Lyon, par Joigny et Au-xerre, tous les petits cours d'eau fu-ent détournés et leur lits comblés et nivelés. Bientôt le long du nouveau chemin et sur un alignement régulier une certaine quantité de maisons furent reconstruites. La plupart d'en-
ront de fortes et bonnes

auberges, et d'autres restèrent de bruyants cabarets. Tout le mouve-ment du « roulage » se concentra dans la belle et large rue du faubourg du Pont qui devint un lieu d'étape, de gîte et de relai très-important.

Le faubourg du Pont est plus que jamais en voie de prospérité.

HÔTEL DE VILLE. C'est un bâtiment d'un ensemble régulier et d'un style assez pur; il date de l'année 1727. Des travaux importants de restaura-tions vont être commencés prochainement.

C'est dans l'Hôtel-de-Ville que la bibliothèque publique est installée; elle se compose surtout d'ouvrages de littérature et de voyages et compte environ 4,000 volumes et quelques manuscrits d'intérêt local.

MAISONS ANCIENNES. Au sujet de l'incendie de Joigny dont nous avons eu si souvent l'occasion de parler, M. Jossier a publié dans le tome IV du Bulletin de la Société des sciences d'Auxerre, un très-intéressant travail extrait de deux procès-verbaux con-temporains conservés aux archives municipales.

Le feu prit entre quatre et cinq heures du soir le 12 juillet 1530 et détruisit les deux tiers de la ville qui, d'après les habitations épargnées par l'incendie, était toute construite en bois. Joigny sans cette catastrophe serait maintenant l'une des villes de France les plus intéressantes à visiter. Nous en avons la preuve en retrouvant encore quelques unes des maisons qui furent épargnées. Ces curieuses maisons construites en charpentes apparentes sont décorées d'une foule de sculptures indiquant une grande habileté de main et une science réelle « d'imagerie » religieuse.

Au nombre et à l'ampleur des pièces de charpente on reconnaît tout d'a-bord que les bois ne devaient être ni bien chers ni bien difficiles à se pro-curer. La belle forêt d'Othe dut, à cet égard, fournir pendant des siècles

des arbres eux-mêmes séculaires. La lumière de cette forêt qui, selon nous, arrivait encore durant le moyen-âge jusqu'à une très petite distance des murs fut successivement éloignée, à la suite du défrichement des terrains qui dominent la ville et que l'on nomme la Côte Saint-Jacques, laquelle dépend de la grande chaîne des collines formant le versant de la vallée de l'Yonne. Nous avons indiqué sur notre plan la situation isolée des maisons en bois qui méritent d'être visitées et même d'être dessinées avec soin. Elles rappellent le style de la Renaissance des derniers temps de Louis XII et aussi des premières années de François I^{er}. Nous n'en avons pas vu qu'on puisse faire remonter au-delà, c'est-à-dire à la période ogivale.

La plus importante, au point de vue architectural, de ces vieilles maisons est celle qui forme l'angle de la rue Montant-au-Palais et de la ruelle de Saint-Jean, sorte de casse-cou comme il y en a beaucoup à Joigny. Cette belle habitation, tout en charpente sculptée offre, malgré de regrettables remanements, l'un des exemples les plus complets d'une construction élégante et régulière. Malheureusement le grand pignon, sans doute détruit par l'incendie, est remplacé par une bâtisse sans valeur. Nous signalons surtout à l'attention la façade donnant sur la ruelle Saint-Jean pour sa régularité et la conservation des sculptures qui décorent toute la charpenterie; style des premières années du xvi^e siècle.

La deuxième maison intéressante est celle qui forme l'angle d'une petite place située au haut de la Grande-Rue. Elle est fort connue sous le nom de maison de l'Arbre de Jessé, parce qu'en effet cet Arbre symbolique est représenté sur les pièces de charpente disposées obliquement pour figurer les branches d'un arbre véritable. Une foule de petites statuettes et de nombreux rinceaux de feuillage sont sculptés avec une remarquable

habileté et entente du style décoratif. On reconnaît là une énergie de ciselure et de relief qui témoigne, de la part des ouvriers imagiers, une longue habitude et une certaine indépendance artistique. Ce curieux spécimen de l'art de la charpenterie au commencement du xvi^e siècle a été mutilé de mille façons par les différents possesseurs qui se sont succédé. Il faut une attention persistante pour découvrir les charmants arabesques qui décoraient plusieurs grosses pièces de charpente.

Dans le bas de la même rue, sur la place du Marché, on remarque également une maison en bois sculpté. Nous signalons aussi celle qu'on voit près de la Place du Pilon au centre de la ville. Toutes deux peuvent donner une idée très-exacte de l'aspect que devaient présenter des rues entières lorsque celles-ci étaient bordées, à droite et à gauche, de toutes ces maisons à pignon et dont les étages étaient saillants les uns sur les autres.

La plupart des maisons qui furent reconstruites depuis l'incendie du 12 juillet 1530 ont été bâties en pierres et briques. On craignait le feu pour l'avenir. Un très petit nombre de ces habitations nouvelles ont quelque caractère architectural; presque toutes sont d'une nullité complète. Mais lors de la construction du grand quai, vers 1760, l'art de bâtir se réveilla parmi les maçons de Joigny; il ne s'est pas rendormi depuis ce temps là.

PALAIS DE JUSTICE. Petit édifice dont la façade d'ordre dorique, à peu près, est surmontée d'un fronton décoré d'un bas relief représentant la Justice entourée d'attributs et d'emblèmes divers.

Cette façade fut appliquée vers 1817, croyons-nous, sur la façade de la chapelle construite vers 1630 pour les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de la maison de Saint-Myhel, eu Lorraine.

C'est dans la nef de cette chapelle, érigée aux frais du comte de Joigny, Philippe-Emmanuel de Gondî, que le tribunal est installé. Large de 9 mètres sur 22 de longueur, cette construction terminée en demi-cercle est adossée à un autre petit édifice extrêmement remarquable et dont nous avons déjà parlé. Voir l'article de la Chapelle des Ferrand.

En avant du Palais de Justice s'étend une place publique assez vaste et de niveau : chose rare à Joigny.

PONT. L'ancien pont de Joigny était en bois. Une note manuscrite de M. Davier nous apprend « qu'une partie de ce pont fut brûlée lors de l'incendie du 12 juillet 1530; ensuite emporté par les glaces en 1677; enfin qu'il tomba (de vétusté sans doute) le 25 mars 1725. »

Il fallut pourvoir à la reconstruction de ce pont; on décida qu'il serait en pierre. En effet, la même note manuscrite ajoute: « la première pierre du rétablissement des arches, du côté de la ville, fut posée le 6 août 1727 et elles furent achevées le 16 août 1728. On commença à passer dessus le 7 octobre de la même année. »

Ces trois arches, qui ont en moyenne 10 mètres d'ouverture, sont en plein cintre; construites en larges blocs de gravier formant une masse assez solide et compacte pour résister aux gelées, elles présentent un aspect rustique et coloré, très pittoresque.

Vingt-huit ans plus tard, c'est-à-dire en 1756, M. Bertier de Sauvigny, intendant de la généralité de Paris, ordonna la continuation des travaux et l'achèvement du pont jusqu'à la rive gauche. Cette partie est composée de quatre arches en pierres de taille et présente la courbe dite « anse de panier. » Elles furent commencées par le sieur Vasserot, entrepreneur, en 1756, et terminées vers 1765. (Archives de l'Hôtel-de-Ville.)

Des travaux importants d'élargis-

sement dans le genre de ceux qui furent faits en 1858 au pont d'Auxerre seront prochainement commencés au pont de Joigny. Notre dessin ne laisse voir ce monument qu'en raccourci. Terminons en disant que la longueur du pont est d'environ 145 mètres sur une largeur de près de 10 mètres.

Nous avons dit déjà que les quais bordant les deux rives de l'Yonne avaient été construits durant la période de 1832 à 1839.

Avant cette époque des berges irrégulières présentaient un aspect assez pittoresque mais nullement satisfaisant au double point de vue de la propreté et de la sécurité. Les abords de l'Yonne, à Joigny, étaient autrefois bien différents de ce qu'ils sont maintenant; des moulins, des usines, des tanneries, des teintureries, tous établissements bâtis sur pilotis en travers de la rivière, offraient un curieux tableau dont la génération actuelle ne peut se faire une idée et que l'industrie des temps modernes, à l'aide des machines à vapeur, regarderait avec dédain.

PORTES ET MURS DE VILLE. C'est un nécrologe que nous allons écrire. Des quatre anciennes portes fortifiées, il



n'en reste qu'une seule, et c'est la moins intéressante malheureusement. Mais nous pouvons, d'après quelques

dessins, donner en esquisse l'ensemble de chacune d'elles.

Voici d'abord la **PORTE-DU-PONT**, dont la toiture fut détruite lors de l'incendie du 12 juillet 1530. Elle ne semble dater que du xv^e siècle, et c'est la seule, à Joigny, qui ait été munie d'un pont-levis et d'une passerelle.

PORTE-PERSIL. A cette porte aboutissait le grand-chemin venant de Troyes et que firent établir les comtes de Champagne, devenus seigneurs de Joigny, dès le xi^e siècle. Ce chemin qui existe encore, va rejoindre, après un parcours de 40 kilomètres, la grande voie romaine d'Auxerre à Troyes, au village de Villeneuve-au-Chemin (Aube.)



Le caractère architectural de cette Porte ne la faisait pas remonter au-delà du xiii^e siècle. L'arcade ogivale, de 3 mètres de longueur, était munie d'une double herse. Deux tours rondes, de 8 mètres de diamètre, s'élevaient à droite et à gauche ; elles avaient perdu depuis longues années leurs créneaux et leurs hautes toitures primitives. Elle a été démolie en 1840-41.

PORTE DU BOIS. C'est celle qui conduit à la grande Forêt-d'Othe ; de même que la Porte-Persil, elle offre les caractères du xiii^e siècle, mais très amoindris et très dénaturés par des travaux de réparation. Elle n'a pas encore été démolie.

PORTE-DE-SAINT-JACQUES. Cette belle porte à peine achevée fut ruinée par l'incendie de 1530. Elle se nommait aussi Porte-de-Sens parce qu'elle s'ouvrait sur le grand chemin conduisant à la métropole sénonaise. Un assez bon dessin conservé aux archives de l'Hôtel-de-Ville permet de bien reconnaître l'aspect de ce monument que l'on démolit en 1824-25. Nous en donnons une petite esquisse d'ensemble en rétablissant les belles toitures détruites par l'incendie de 1530 et reconstruites lourdement et pauvrement au xvii^e siècle. Les deux tours avaient 9 mètres de diamètre et laissaient entr'elles un passage voûté de 4 mètres de largeur ; au-dessus du portail on remarquait de riches détails d'ornementation indiquant la belle époque de la Renaissance. Tout a été démoli sans nécessité bien constatée, et nous ne pensons pas qu'on ait songé à conserver avec soin les plus riches sculptures.

Nous avons dit que c'est par la rue du faubourg Saint-Jacques et la rue



Saint-Jacques qu'on arrivait de Sens à Joigny. Il fallait en effet traverser la ville tout entière, de même qu'à Auxerre, pour arriver à la porte du Pont. Cet état de choses cessa, de même qu'à Auxerre encore, lors de l'établissement d'un large quai le long de l'Yonne pour le passage de la

nouvelle grande route de Paris à Lyon vers 1755.

Le plan général que nous donnons fera bien comprendre la forme irrégulière de l'enceinte fortifiée de Joigny. La muraille, malgré de nombreuses lacunes, enferme encore la ville dans tout le côté opposé à la rivière. Le mode de construction n'offre aucune particularité digne d'attention : c'est un blocage formé de matériaux crayeux et de morceaux de silex présentant une épaisseur d'une toise sur trois de hauteur moyenne. Un chemin de ronde, avec meurtrières, terminait ce gros mur qui semble n'avoir jamais eu de machicoulis ni de créneaux. Des créneaux de forme de tourelles, soutenus à distance en distance la construction dont les fondations descendait à peine au-dessous du niveau du sol. Il est vrai qu'un fossé, large de 20 mètres sur 8 de profondeur, s'étendait en avant et à la base de ces mêmes murs qui soutinrent quelques assauts durant les guerres civiles des ^{xv^e} et ^{xvii^e} siècles, notamment en 1429 par les Anglais, et en 1591 et 1594 par les Français eux-mêmes. Nous avons rappelé la première de ces dates lors de la description de l'église de Saint-André : voici sur l'une des deux autres quelques détails détachés des mémoires du duc de Sully (tome 1, page 112) : « Pendant que j'étais à Bontin le comte de TANNERRE (Edme Dupé) m'engagea à secourir une entreprise qu'il faisait sur Joigny. Il s'agissait de rompre avec le pétard une poterne qui ne s'ouvrait plus depuis longtemps et d'entrer par là dans la ville. TANNERRE avait pour cela 200 arquebusiers qu'il avait ramassés à la hâte. Ils le suivirent environ trois cents pas dans la ville : mais en cet endroit leur conducteur ayant reçu un coup d'arquebuse, qui le jeta par terre, la peur commença à les ébranler, et ils se retirèrent vers la poterne au plus vite, en emmenant le fossé qu'ils avaient retiré. Leur

« péril, ou seulement leur peur, redoublant, ils eurent la lâcheté de le laisser sur le pavé à trente pas de la poterne où il allait être mis en pièces par les bourgeois, si je ne fusse accouru promptement à son secours avec 20 hommes seulement ; car quelque chose que je pusse faire. Il me fut impossible de faire tourner la tête à ces méchants soldats. Je ne laissai pas de dégager TANNERRE qui prit le chemin de Gien dont il était gouverneur pendant que je ramassais une belle troupe, et moi je repris celui de Bontin. »

D'après l'abbé Lebeuf cette tentative aurait eu lieu le 22 novembre 1591.

Voici maintenant un autre fait du même genre. « En 1594, le parti du duc de Mayenne se maintenant encore dans la Bourgogne où il se répandit après la reddition de Paris, l'armée du roi s'occupa de la prise de plusieurs places de cette province. Les troupes du maréchal, Charles de Biron, ayant pris Briennon-l'Archevêque, le jeudi 3 mars, et eu ayant fait sortir le gouverneur Beaujeu, vinrent assiéger Joigny, qui était une place plus importante. Les habitants ayant tenu bon pendant près de trois semaines, se virent obligés de se rendre le samedi 26, parce que le secours qui leur avait été promis par le duc de Guise, n'arrivait point ; de sorte que le maréchal de Biron et le sieur de Givry y entrèrent glorieux. La ville composa pour le rachat du pillage à cinq mille écus. »

La plus grande partie des fossés d'enceinte ont été comblés durant la période de 1820 à 1829 ; les remblais, plantés d'une manière assez régulière, sont devenus promenades publiques.

Toutefois nous ne conseillons pas aux touristes « pressés » de faire le tour des remparts ; il suffit de jeter un coup-d'œil sur une portion de la muraille d'enceinte, la mieux conservée, à peu de distance derrière la

grande caserne de cavalerie, quai de Saint-Florentin. Ce grand pan de mur soutient les jardins de l'ancien prieuré de Notre-Dame; il fait partie de la seconde enceinte défensive et fut construit avec soin; mais son revêtement de cailloux, au lieu de larges et épaisses pierres de taille, lui enlève l'aspect monumental que présentent presque toutes les constructions militaires féodales du XIII^e siècle.

PORTE SAINT-JEAN. C'est l'édifice le plus ancien qui soit resté à Joigny. Cette porte servait d'entrée au château bâti par Rainard-le-Vieux; mais en l'absence de documents positifs, du moins nous n'en connaissons pas, nous croyons que ce n'est pas là l'entrée primitive, c'est-à-dire datant des constructions de la fin du I^{er} siècle. Le caractère architectural ferait penser au contraire que cette porte fut réédifiée par Geoffroy, II^e



du nom, comte de Joigny, lequel mourut en 1110. Ce comte, l'un des plus puissants grands-vassaux des comtes de Champagne, puisqu'il fut créé doyen et premier pair de Cham-

pagne, devait avoir des ressources suffisantes pour reconstituer le château bâti plus d'un siècle auparavant par Rainard-le-Vieux. On pourrait donc attribuer à Geoffroy, qui fonda aussi le prieuré de Notre-Dame aux abords de son château, la belle arcade en plein cintre dont nous donnons ici une petite esquisse d'ensemble, tout en regrettant de ne pouvoir bien indiquer les rainures de la double herse, et aussi, du ventail de la porte qui complétait les moyens de fermeture en usage durant le XII^e siècle, époque où les ponts-levis n'étaient pas encore connus ou d'un emploi adopté généralement.

Le bel appareil de la bâtisse témoigne également du soin apporté au choix et à la mise en œuvre de la maçonnerie. Nous avons cherché à faire reconnaître la restauration, ou la reconstruction, d'une partie de la grande arcade, à l'époque, sans doute, où l'on surmonta les contreforts de gauche et de droite d'un mur destiné à soutenir une fort laide toiture, mais qui, pourtant, a le grand mérite, à nos yeux, de préserver de la pluie le dessus de ce vieil édifice féodal le plus ancien que la ville de Joigny ait conservé, et l'un des rares débris de l'architecture militaire dans notre département.

PROMENADES PUBLIQUES. Ce ne fut guère qu'à compter du milieu du XVIII^e siècle que l'on songea à planter aux abords des petites villes de longues avenues, ou des quinconces, à l'imitation des grands jardins des résidences royales. Joigny semble à cet égard et grâce à l'impulsion donnée par la construction des casernes et des quai's, avoir eu, dès cette époque, des promenades publiques qui aujourd'hui encore donnent aux abords de la ville, du côté du midi, un aspect qui ne manque point de grandeur ni de beauté.

Les quinconces du quai Saint-Florentin, la longue avenue du Mail surtout qui, après un parcours de 1,300

mètres, en ligne droite, aboutit aux rives pittoresques de l'Yonne; enfin les quinconces du Quai-de-la-Butte, ou de l'Arquebuse, offrent de beaux et grands ombrages. Si à cette énumération nous ajoutons encore les promenades plantées sur les remblais qui comblèrent les anciens fossés de la ville, on reconnaîtra que Joigny ne manque pas de larges espaces, en dehors de son enceinte, disposés pour l'agrément public.

Toutefois, par une de ces contradictions qui semblent se jouer des prévisions municipales, le public ne va pas là précisément où on a voulu l'envoyer promener. La promenade favorite des habitants de Joigny est celle où justement il n'y a pas un seul arbre; c'est-à-dire le grand et large Quai de Paris et dont notre « panorama » montre une partie du développement entre le pont et la Salle de spectacle.

Ce beau quai exposé au plein soleil de midi serait peut-être abandonné, si, après avoir établi de larges et excellents trottoirs d'un côté, on plantait de l'autre une rangée d'arbres, et si on mettait des bancs de distance en distance.

PRISON. Ce n'est nullement sous le rapport administratif ou de la sécurité publique que nous parlons de la prison; c'est parce que cet édifice municipal fait partie des anciennes constructions du château de Joigny. La grosse tour que l'on remarque encore et qui domine la cour intérieure de la prison, est l'une de celles qui, au nombre de six, croyons-nous, s'élevèrent aux angles du gros mur d'enceinte bâti par Rainard-le-Vieux, comte de Joigny, vers la fin du x^e siècle.

Cette tour n'a conservé rien de monumental; le comblement des fossés,

le crépissage des murs ont enlevé tout caractère architectural; cette tourelle peut, cependant, nous indiquer quelle était la forme et la grandeur des autres tourelles d'angle. Celle-ci a environ 9 mètres de diamètre; nous ignorons si l'intérieur de la tour offre de l'intérêt.

On arrive à la prison en suivant la rue courbe des Fossés-Saint-Jean. Voir le plan du château, page 136, et le plan de la ville.

THÉÂTRE. Notre panorama laisse entrevoir, sur la gauche, la façade de cet édifice, construit, il y a quelques années, sur l'emplacement des anciens fossés d'enceinte. D'utiles restaurations vont être faites à ce théâtre dont l'entrée principale est du côté de la rue St.-Jacques.

Une vaste cour servant de marché-au-blé est fermée le long du quai par une belle grille en fer soutenue par quatre grands pilastres, d'un bon style. Cette grille formait autrefois l'entrée de la ville et s'élevait en travers du quai de Paris. Une grille semblable se voyait à l'extrémité opposée de la ville, à la porte de Saint-Florentin, près de la caserne du Grand-Quartier de cavalerie. Ces deux grilles dataient de 1758.

Nous terminerons ici la description de Joigny en souhaitant que notre modeste travail puisse enfin décider les « Joviniaciens » à écrire et publier les annales historiques de leur vieille cité. Si ce livre eût été fait nous l'aurions consulté avec fruit, et nous ne doutons pas que l'œuvre commencée par M. Davier, continuée en partie, dit-on, par M. Pérille-Courcelle, n'eût reçu un accueil favorable, non-seulement à Joigny, mais encore dans tout notre département.